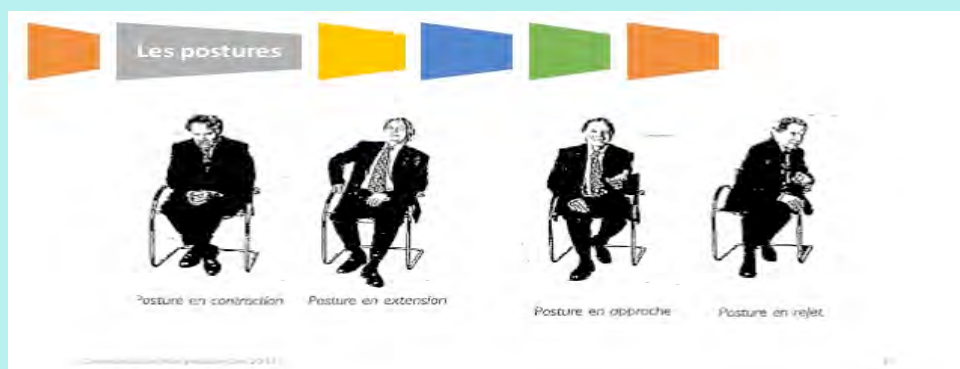


Le journal de la section UNSA Provence à consommer sans modération !

EDITO

Postures et honnêteté :

Pour ce numéro 2 de l'info locale UNSA DOUANES, l'actualité récente nous inspire une réflexion sur le travail de fond réalisé par les partenaires sociaux et celui beaucoup plus aléatoire qui consiste à se draper les uns et les autres dans différentes positions intangibles qui finissent par confiner à la posture du tragicomédien.



Il en est ainsi du gouvernement qui exerce un véritable chantage à la signature de textes engageant la vie (et son niveau !) de millions de fonctionnaires régulièrement.

Il en est ainsi de syndicats qui quoiqu'il arrive se drapent dans « un attitude d'offusqués perpétuels » devant l'insigne niveau de ce qui leur est présenté, leur évitant de s'engager dans une signature d'accords qui vont pourtant peu ou prou dans le bon sens, même en étant insuffisants.

Il en est ainsi de syndicalistes qui annoncent dès le début des échanges qu'ils sont d'accord et ne jouent pas leur rôle de contre pouvoir jusqu'au bout, favorisant ainsi des propositions patronales au rabais.

Il en est ainsi de syndicalistes corporatistes en plein qui au nom de la défense d'avantages acquis préfèrent aller dans le mur avec leur adhérents quitte à mettre en danger leurs entreprises, plutôt que d'accepter certaines souplesses face à l'évidente concurrence mondiale.

Il en est ainsi de certains cadres supérieurs ou hautes technocrates politisés (de tous bords) qui roulent pour leurs ambitions et leur carrière, plutôt que de jouer leur rôle de « proposants techniques » à des gouvernants bien loin d'être ne capacité de saisir les subtilités souvent déguisées.



Il en est ainsi également de responsables (y compris douaniers qui ont joué les apprentis sorciers en inventant un PSD censé sauver la douane, alors qu'il ne fiat que lui nuire.

Certains (mais on l'entend uniquement dans les couloirs !) en sont revenus alors que la mise en application n'est même pas commencée.

Les différents articles de ce journal ont tous un caractère que l'on peut rattacher aisément aux réflexions de cet éditto nous vous laissons les découvrir.

Pour ce qui est de l'UNSA DOUANES, syndicat jeune nous essayons autant que faire se peu de tomber dans ces travers pour vous défendre au mieux.

Des soins palliatifs jusqu'au centre de rééducation !

Compte rendu du groupe de travail SRE du 22 octobre 2015 à Aix en Provence



Le dialogue social rétabli en compagnie du nouveau Di a conduit le directeur régional de Provence à réunir les syndicats locaux pour examiner la situation du SRE de Provence.

Rappelons que celui-ci a un PAE de 4 agents dont deux survivants actuellement. Dans l'article suivant nous vous rappelons par un petit historique les tribulations d'une unité qui a chavirée sous le joug d'un capitaine exterminateur pendant plusieurs années.

Présents : Mrs COQUIO et MARCELLIN

OS : UNSA (Cécile Dewasmes, Laurence Dubreuil), FO, CGT, CFDT, Solidaires

- bilan de la situation du moment
- comment peut-on arriver à trouver une solution
- gestion de la période provisoire par rapport à la réécriture du décret 2007.

Le DR veut sortir de cette situation et consolider le sort de notre direction très fragile. Sic!

Concernant le SRE il propose la mutualisation des moyens, indique la distance réduite entre Marseille et Provence, qui conduit à nous poser la question d'avoir à réunir les 2 entités pour en faire un service interregional, et en période provisoire de répartir les missions entre les deux SRE.



L'UNSA a souligné concernant la fusion SRE (et SRA par ailleurs) que:

-les ministres avaient validé sans connaissance de cause, un projet en se faisant berner par l'ancien DI et que pour nous cette validation est non valide. D'autant que partout ailleurs le retrait des mesures 14/22 du PSD conduit au maintien des services de manière autonome

-le délai de préavis est de 2 ans préalablement à la mise en œuvre effective de toute mesure de réorganisation (accord social signé par l'UNSA).

-le CT qui n'a pas eu lieu donc il faut remettre des effectifs de manière urgente.

-que des agents (contrairement à nos conseils, avaient quitté le navire sous la pression psychologique de l'annonce d'une fermeture proche du site d'Aix.



Après différents échanges variés le DR a du concéder qu'il fallait sortir de cette situation qui cause des dégâts sur le fonctionnement du service et l'exercice des missions.

Dans l'attente de la réécriture d'un décret qu'on attend depuis des années, il est impossible de fusionner, donc un appel à vocations (A ou B) sera fait pour remettre des effectifs au SRE de Provence à hauteur de 4 agents au 31/12/2015 ; la possibilité de revoir le PAE (de 4 à 6), va être étudiée.

Concernant le SRA c'est la statut quo plus de fusion envisagée pour l'heure !

Questions diverses :

- La syndicale serait réinstallée aux milles
- Les travaux à Arles sont réglés à priori (chauffage).
- La suppression Motards de Nice n'est plus d'actualité....

SRE/SRA STORY :

Chronique d'une mort annoncée.

Cette saga se passe dans un contexte où pour rentrer dans les clous de ce que nous imposent (y compris aux politiques) les technos de Bruxelles.

Il faut faire de l'austérité sans le dire au vocable d'une mort économique annoncée si les déficits budgétaires des états ne sont pas réduits ; ce qui économiquement est très contestable et contesté par des éminents penseurs tous aussi estimables que les tenants de la politique européenne actuelle.



Dans ce cadre, les responsables politiques actuels comme leurs prédécesseurs ne jurent que par un postulat :

Réduire les effectifs, en particulier ceux de ministères dits non prioritaires, dont le notre.

Pour se faire les responsables de la douane ont inventé un plan mirobolant censé sauver la boutique tout en satisfaisant les politiques (PSD). Un de ces penseurs a sévi localement 6 ans à la Di et n'a cessé que de vouloir : « fusionner », supprimer, regrouper etc. Il en est ainsi des services d'enquêtes (SRE/SRA) de l'interrégion qui se sont trouvés en première ligne.

Les années misère :

Années 2011/2012 : projet de fusion interrégionale totale des deux types de service et proposition d'intégrer ça dans le PSD au niveau national, (les textes en vigueur : décret de compétence territoriales des services douaniers de 2007 empêchent ce type d'action)

Début 2013 : passage de la suppression du SRE de Provence en CTDI voté à la majorité (Adm +CFDT), aussitôt invalidé par une décision de moratoire de l'ancien DG Fournel.

Début 2014 : remise au PAP DI de la fusion SRE/SRA Aix/Marseille

Juillet 2014 : suppression au niveau national des mesures de fusion de ce type (mesures 14 et 22 du PSD rapportées).

Automne 2014 : Moret par l'intermédiaire de la DG fait valider l'exception locale qui veut que les fusions « pensées » avant parution du PSD sont maintenues (les ministres gobent et signent).

Début 2015 : Moret y revient donc au principe qu'il a l'accord des ministres L'UNSA écrit deux lettres aux ministres pour les alerter (aucune réponse : la politesse n'est pas leur fort visiblement). L'intersyndicale (CGT, FO, solidaires UNSA de Marseille) se met en travers en boycottant toutes les tentatives de Moret de passer ne force.

Juillet 2015 : l'euthanasieur quitte la DI, son successeur rétabli le courant avec les syndicats et génère un dialogue qui sera sans doute difficile mais qui a le mérite d'exister.

23 septembre 2015 : CTDI où le Di annonce des GT locaux sur les projets en cours dont les SRE de Provence.

Les effectifs de retour (en partie) :

22 octobre 2015 : GT à Aix en Provence où la proposition officielle en fin de réunion de la part de l'administration est le statut quo sur le SRE d'Aix et le SRA, ce qui conduit à y réaffecter des agents.

Même si le combat n'est pas terminé la raison prévaut actuellement, dont acte pour les responsables administratifs. L'intersyndicale a mené juste combat, l'UNSA qui avait demandé aux agents de ne pas se précipiter pour quitter le SRE ou le SRA d'Aix avait vu juste.



Tragédie à la fonction publique :

Les salaires sont bloqués depuis 2010. La présidentielle approche le gouvernement se bouge en 2015 pour débloquer une situation intenable.

1^{er} semestre : plutôt que de proposer des négociations salariales (pourcentages ou points d'indices) comme d'habitude Lebranchu propose de discuter d'un projet de modifications des grilles des 3 catégories, différenciées dans le temps par catégorie et s'étalant de 2016 à 2020 pour les trois fonctions publiques.

Début de l'été : de très insuffisantes les propositions passent à nettement insuffisantes faisant réfléchir les organisations syndicales à une signature au rabais. L'UNSA indique qu'elle donnera réponse lors d'une réunion interne le 22 septembre.

Rentrée de septembre : le gouvernement a indiqué les conditions qu'il met à l'accord dit « PPCR » : (chantage)

- Accord majoritaire = + de 50% des OS aux élections professionnelles et dans ce cas

- Non signataires exclus des autres discussions sur les volets et le suivi de l'accord.

22 septembre : l'UNSA bien qu'émettant de nombreuses réserves se décide à signer pour ne pas laisser les agents. Les autres syndicats se déterminent.

Le poids cumulé des signataires – FSU, CFDT, UNSA, FAFP et CFTC – représente 49 % de l'ensemble des syndicats représentatifs. Les non-signataires pèsent 51 %.

En effet comme ils en ont l'habitude Solidaires et la CGT refusent de signer et cette fois FO les rejoint au risque que tous les fonctionnaires perdent la totalité des propositions qui pour certains représenteront + de 40 points d'indice en fin de course.

30 septembre : Le gouvernement devant l'étroitesse des chiffres (49/51) finit par concéder l'accord malgré tout et refuse désormais de se réunir sur ce sujet avec les non signataires.

En clair certains ont joué avec le feu, qu'ils ne viennent pas s'en plaindre. Pour l'UNSA même un compromis difficilement acceptable, vaut toujours mieux que rien. Ce n'est pas pour autant que nous disons et diront oui à tout, comme certains disent non à tout!

En clair il est parfois plus simple prendre sa posture traditionnelle que de se souvenir qu'on défend les personnels en priorité.

Nous reviendrons dans un prochain infos Provence sur le détail de l'accord PPCR.

Par dessus la jambe?

Les visites médicales n'ont jamais été d'une qualité exemplaire dans notre ministère et donc en douane. Certains médecins consciencieux (si ça existe!) les ont rendues acceptables; d'autres visiblement échouent

Témoignage le ressenti d'un agent dans le Var (juin 2015)

Des conditions de travail difficiles:

Pour les agents de la brigade de Toulon les conditions de travail ne sont généralement pas confortables:

- variations d'horaires,
- heures de repas décalées,
- position debout prolongée etcspécifiquement liées à la Surveillance.
- auxquelles s'ajoutent les risques liés au port de l'arme (cas de suicides fréquents hélas.....);
- également des soucis liés aux conditions spécifiques de travail sur la zone portuaire de Brégaillon:
 - horaires à rallonge, locaux défectueux , sans toilettes, lieux très poussiéreux à l'intérieur des locaux comme à l'extérieur (va et vient des camions, etc....).

Ces conditions de travail devraient déboucher sur un examen très attentif de la santé des agents les subissant, par la médecine du travail.

Le témoignage d'un agent:



“La visite médicale a été proprement expédiée.

Accueil très moyen, reçus 2 par 2, laissés seuls environ 5' devant un appareil pour se tester la vue tandis que l'autre collègue était en entretien avec le "médecin", "entretien" durant lequel on n'a pas pu exprimer grand chose, à peine le temps de répondre aux questions, impossibilité d'évoquer ses éventuels problèmes professionnels ou personnels.....juste le temps nécessaire pour la médecin de remplir sa fiche d'identification sur

l'agent...et c'est tout....!!!

Un test d'urine dont vous n'avez pas le résultat immédiat à moins de le demander, idem pour la prise de tension.....

On ne nous a pas demandé le carnet de vaccinations ou autre (d'ailleurs nous n'avons pas reçu de convocation individuelle)... à peine quelques questions sur nos derniers soucis de santé, sans chercher à savoir s'ils pouvaient être liés à l'exercice de notre métier sur Toulon....!

Le peu dont on a pu parler, sans se faire couper la parole, était balayé d'un revers, comme quoi c'était normal, sinon il fallait faire une demande une mutation....!

J'espère que parmi les agents de la brigade aucun n'est en souffrance physique, psychologique, morale ou personnelle, que tout va bien , car le médecin n'aura pas eu le temps matériel de le détecter...

La question que l'on peut se poser pour justifier une telle situation : y-a-t-il un problème d'effectif en médecin du travail aux Finances ?

Cela dure-t-il depuis longtemps ?

Est ce un problème spécifiquement local ?

Les collègues opco sont-ils traités à la même enseigne ?

Je n'ai jamais passé une visite médicale aussi pauvre, nulle et inutile en 25 ans de carrière !



COTISATIONS ANNUELLES 2015			
ACTIFS			
GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel réel
Stagiaires	21	7	0€58
Agents Berkani	26	9	0€75
AC 2ème classe	61	21	1€75
AC 1ère classe	66	22	1€83
ACP2 et 1	80	28	2€33
Contrôleur 2	85	29	2€41
Contrôleur 1	90	30	2€50
Contrôleur Principal	96	32	2€66
Inspecteur	111	38	3€16
IR3	121	41	3€41
IR2	126	43	3€58
IR1	131	45	3€75
IP1/IP2	137	47	3€91
DSD2/DSD1	147	50	4€16
DI/DR/DF	167	57	4€75
Administrateur civil	208	71	5€91
RETRAITÉS			
Catégorie C	30	10	0€83
Catégorie B	36	12	1€
Catégorie A	42	15	1€25

M., Mme, MellePrénom.....né(e) le.....
 Adresse complète

Téléphone domicile

(fixe).....Portable.....

Adresse électroniqueBranche

Grade Échelon Fonctions

Exercées.....

Direction Régionale Résidence Administrative.....

Téléphone bureau Entrée en Douane le

J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e-mail :

Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.

A....., le.....
 (Signature)

Section Régionale UNSA Douanes de Provence

Téléphone :- 06.01.76.18.18 – 06.26. 76. 15 60

Courriel : roude.unsa@bbox.fr

INFOS PROVENCE est le bulletin d'information de la section régionale des douanes de PROVENCE

Journal imprimé au local UNSA Douanes

Caserne des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – 13003 Marseille